

Le Ministre

Paris, le **17 MAI 2023**

Madame, Monsieur,

Vous avez fait le choix de travailler au sein de l'industrie de défense. Que ce choix soit récent ou plus ancien, il vous honore : vous servez nos armées et, à travers elles, notre pays. Fournir à nos armées, de manière autonome, des capacités disposant de la supériorité technologique et des dernières innovations est une mission essentielle. En tant que ministre, je suis fier de pouvoir compter sur chacun des 208 000 ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres que vous représentez.

Depuis ma prise de fonction il y a près d'un an, j'ai veillé à ce que notre outil industriel de défense soit adapté aux exigences du moment et au contexte inédit que nous vivons avec le retour de la guerre en Europe. Le chantier du passage à une « économie de guerre », annoncé par le Président de la République à Eurosatory en juin 2022, permet d'adapter le ministère que je dirige et vos entreprises aux défis de la réactivité industrielle en matière de production. Il s'agit également de renforcer notre souveraineté là où les carences de nos chaînes d'approvisionnement menaçaient notre indépendance. Ce chantier a pris des formes différentes selon les enjeux de chaque filière mais les premiers résultats sont là, grâce à votre mobilisation.

La loi de programmation militaire 2024-2030, qui prévoit 413 milliards d'euros de dépenses militaires, est historique par son montant. Les ambitions capacitaires sont également très élevées, avec un effort spécifique sur les drones, la défense sol-air, le cyber, le spatial, le renseignement et l'innovation. Les équipements des trois armées seront également très largement renouvelés. Sur sept ans, c'est près de 200 milliards d'euros qui iront vers l'industrie de défense. A titre d'exemple, le montant consacré aux programmes à effet majeur est en augmentation de 70% par rapport à la LPM 2019-2025. Cet effort de la Nation pour nos armées aura donc un impact majeur sur les entreprises pour lesquelles vous travaillez. Les attentes en matière de qualité, de délais et de maîtrise des coûts seront des paramètres clés pour atteindre les objectifs de cette LPM.

Les calendriers de livraison de certains programmes ont été réaménagés. Je l'assume pleinement car d'une part c'est ce qui permet de lancer de nouveaux programmes devenus primordiaux par l'évolution du contexte international et des menaces. D'autre part, cela garantira la mise en œuvre de capacités complètes et opérationnelles : nos armées ont besoin de matériels mais aussi – en cohérence – de la maintenance, des carburants, des équipements et de la formation. L'accent mis sur la maintenance sera aussi un axe d'effort important pour vos entreprises : le maintien en conditions opérationnelles est, de mon point de vue, tout aussi important que la livraison de matériels neufs.

La France a fait le choix de disposer d'une industrie de défense souveraine et au meilleur niveau technologique. Nos efforts pour une « économie de guerre » et la loi de programmation militaire permettront de renforcer cet atout exceptionnel, dans la durée. Cela repose avant tout sur les compétences de chacune et chacun d'entre vous.

Je suis convaincu de votre mobilisation, ainsi que de celle de vos dirigeants, pour atteindre les objectifs ambitieux qui sont fixés pour notre pays. Je vous remercie pour votre engagement.

Avec mes encouragements et mes sincères salutations.

Bien à vous,

Sébastien LECORNU